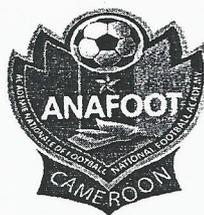


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ACADEMIE NATIONALE DE
FOOTBALL

CONSEIL D'ADMINISTRATION



02
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL FOOTBALL
ACADEMY

BOARD OF DIRECTORS

**Résolution N° 0007/R/CA/ANAFOOT du 29 mars 2018
Portant adoption de la tarification des prestations du Centre
Médico-sportif de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT).**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Réuni en sa 3^{ème} Session Ordinaire du 29 mars 2018 en son siège à Yaoundé,

Considérant les missions qui lui sont dévolues au regard de l'article 8 du décret n°2016/220 du 28 avril 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Académie Nationale de Football;

Sur proposition du Directeur Général ;

Après avoir examiné et amendé sur le fond et la forme les projets de documents relatifs aux prestations du Centre Médico-sportif et Social de l'Académie Nationale de Football ;

Le quorum étant atteint ;

Décide :

d'adopter les documents à l'Unanimité (à la majorité) des membres présents et représentés.

Un Administrateur

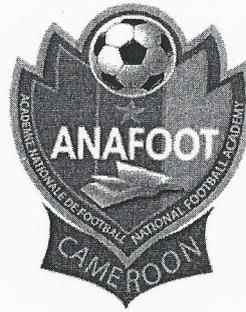
Armand

Le Président du Conseil d'Administration
REPUBLIC OF CAMEROON
PAIX - TRAVAIL - PATRIE
Peace - Work - Fatherland
ANAFOOT
NATIONAL FOOTBALL ACADEMY
ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL
Issa Hayatou
Issa Hayatou

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ACADEMIE NATIONALE DE
FOOTBALL

CONSEIL D'ADMINISTRATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL FOOTBALL
ACADEMY

BOARD OF DIRECTORS

TARIFICATION DES PRESTATIONS DU CENTRE MEDICO-SPORTIF ET SOCIAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

I-CONSULTATIONS DE MEDECINE GENERALE

N°	Prestations	Coût	Période de validité du ticket de cession
1	Consultation	1000 F	15 jours
2	Certificat médical	1500 F	06 mois

II-CONSULTATION DE MEDECINE SPECIALISEES (Cardiologie, chirurgie, orthopédique etc...

N°	Prestations	Coût	Période de validité du ticket de cession
1	Consultation	2500 F	15 jours
2	Certificat médical	1500 F	06 mois

Les prix des prestations en vigueur au Centre Médico-Sportif et Social de l'Académie Nationale de Football sont ceux appliqués au Centre Pasteur et au Centre des handicapés de Yaoundé.

Les médecins des pôles régionaux de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT) bénéficieront d'une quote part équivalente à 30% des revenus résultants de la signature des certificats médicaux d'aptitude à la pratique du sport de haut niveau aux jeunes footballeurs.

L'académie Nationale de Football pourra dans le court terme recruté comme vacataires des médecins spécialisés en chirurgie orthopédique, en cardiologie, en imagerie médicale, en biologie pour la certification des examens réalisés par le laboratoire d'analyse médicale. Ceci pourrait se faire en fonction de la dotation progressive du centre médico-sportif et social (CMSS) d'un plateau technique permettant à ces professionnels de travailler.

Académie Nationale de Football, Etablissement Public Administratif d'Enseignement Spécialisé dans le football, créé par décret n°2014/363 du 25 Septembre 2014, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.
BP : 5958-Yaoundé-Email : anafootcom@gmail.com-Tel : (+ 237)673727300 ; 656807470



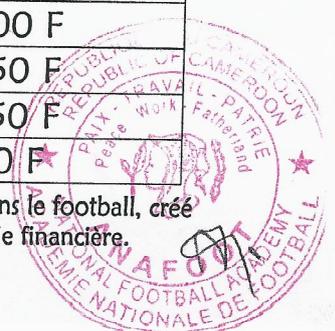
III-PRESTATIONS MEDICO-TECHNIQUES
1-ACTES INFIRMIERS

N°	PRESTATIONS/ACTES	Coût
1	Pansement simple	300 F
2	Pansement complexe	500 F
3	Pose plâtre	5000F
4	Ablation plâtre	1500 F
5	Injection IM ou S/C	300 F
6	Injection IV	300 F
7	Pose perfusion	500 F
8	Pose de sonde urinaire ou gastrique	500 F
9	Surveillance clinique quotidien (prise de paramètres)	300 F

2-UNITE D'IMAGERIE MEDICALE ET DES EXPLORATIONS CARDIAQUES
• RADIOLOGIE

N°	TYPE D'EXAMEN	Coût (valeur de la lettre clé Z=650 F)
1	Thorax F	Z8=5200 F
2	Thorax F/P	Z10=6500 F
3	Grill costal	Z8=5200 F
	RACHIS	
4	Rachis cervical F/P	Z10=6500 F
5	Rachis cervical F/P, 3/4	Z13=8450 F
6	Rachis dorsal F/P	Z10=6500 F
7	Rachis dorsal F/P, 3/4	Z13=8450 F
8	Rachis lombaire F/P	Z10=6500 F
9	Rachis lombaire F/P, 3/4	Z13=8450 F
	BASSIN	
10	Bassin F	Z8=5200 F
11	Bassin F/P	Z10=6500 F
12	Bassin F/P, 3/4	Z13=8450 F
13	Bassi de seze	Z10=6500 F
	CRÂNE	
14	Crâne	Z10=6500 F
15	Crâne blondeau	Z13=8450 F
16	Crâne sinus complet	Z13=8450 F
17	Hirzt complet	Z8=5200 F

Académie Nationale de Football, Etablissement Public Administratif d'Enseignement Spécialisé dans le football, créé par décret n°2014/363 du 25 Septembre 2014, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.
 BP : 5958-Yaoundé-E-mail : anafootcom@gmail.com-Tel : (+ 237)673727300 ; 656807470



18	Autres incidences	Z8=5200 F
	MEMBRES SUPERIEURS	
19	Poignet, main, doigts	Z7=4550 F
20	Epaule, bras, coude, avant-bras	Z8=5200 F
	MEMBRES INFERIEURS	
21	Fémur, genou, jambe, cheville	Z8=5200 F
22	Calcanéum, pied, orteils	Z7=4550 F
23	Incidence fémoro-patellaire	Z10=6500 F
24	Télémétrie	Z15=9750 F
	ABDOMEN	
25	ASP	Z8=5200 F
26	Autres incidences	Z8=5200 F

• **ECHOGRAPHIE**

N°	TYPE D'EXAMEN	Coût (valeur de la lettre clé L=750 F)
1	Echographie articulaire	L10=7500 F
2	Echographie des parties molles (muscles etc...)	L10=7500 F
3	Echographie Réno-vésico-prostatique	L30=22500 F
4	Echographie abdominale	L10=7500 F
5	Echographie abdomino-pelvienne	L15=11250 F
6	Echographie pelvienne	L10=7500 F
7	Echographie cardiaque du sportif	L40=30000 F
8	Echographie doppler veineux des membres inférieurs	Z10=6500 F

• **AUTRES EXAMENS CARDIAQUES**

N°	TYPE D'EXAMEN	Coût (valeur de la lettre clé S=750 F)
1	Electrocardiogramme (ECG)	S 20=15000 F
2	Electrocardiogramme d'effort (ECG d'effort)	S60=45000 F



3. LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

N°	TYPE D'EXAMEN	Coût (valeur de la lettre clé B=130 F)
1	NFS	B30=3900 F
2	Groupe sanguin /Rhésus	B30=3900 F
3	VS	B8=1050 F
4	Glycémie à jeûn	B10=1300 F
5	Urée	B10=1300 F
6	Créatine	B20=2600 F
7	Calcémie	B20=2600 F
8	Magnésémie	B10=1300 F
9	Acide urique	B15=1950 F
10	Phosphore	B25=3250 F
11	PAL	B35=4450 F
12	Electrophorèse Hb	B10=1300 F
13	Test de grossesse	B15=1950 F
14	Bandelette urinaire U10	B30=3900 F
15	Culot urinaire	B35=4450 F
16	Ionogramme simple	B100=13000 F
17	Ionogramme complet	B30=3900 F
18	ASLO	B30=3900 F
19	CRP	B30=3900 F
20	FR	B30=3900 F
21	Sérologie Widal et Félix	B8=1050 F
22	Sérologie HIV	B40=5200 F
23	Sérologie chlamydiae	B30=3900 F
24	TPHA	B30=3900 F
25	Sérologie hépatite B(Aghbs)	B30=3900 F
26	Sérologie hépatite B(AcHCV)	B20=2600 F
27	TP	B20=2600 F
28	TCK	B8=1050 F
29	Hémoparasites/GE	B6=800 F
30	Coprologie (selles)	B6=800 F
31	RMF	B8=1050 F
32	Skin Snip Test	B30=3900 F
33	PCV	B30=3900 F
34	PU	B10=1300
35	Cholestérol total	

Académie Nationale de Football, Etablissement Public Administratif d'Enseignement Spécialisé dans le football, créé par décret n°2014/363 du 25 Septembre 2014, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.
 BP : 5958-Yaoundé-Email : anafootcom@gmail.com-Tel :(+ 237)673727300 ; 656807470



36	Cholestérol LDL	B30=3900 F
37	Cholestérol HDL	B30=3900 F
38	Triglycérides	B20=2600 F
39	Protéines C réactive (CRP)	B40=5200 F
40	Ferritine	B5=6500 F

4-PHYSIOTHERAPIE/KINESITHERAPIE

N°	PRESTATIONS	Coûts
1	Affections polyarticulaires/Adultes	2500 F/séance
2	Affections monoarticulaires localisées/Adultes	2000 F/séance
3	Affections mono ou polyarticulaires enfants de moins de 10	B8=1050 F
4	Affections mono ou polyarticulaires des jeunes de 10 à 18 ans	1500 F/séance
5	Salle VIP (Fauteuils automassants à acquérir)	5000 F/séance

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

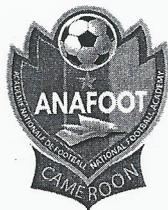


Issa Hayatou

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ACADEMIE NATIONALE DE
FOOTBALL

CONSEIL D'ADMINISTRATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL FOOTBALL
ACADEMY

BOARD OF DIRECTORS

Résolution N° 000008/R/CA/ANAFOOT du 29 mars 2018
Modifiant et complétant certaines dispositions de la Résolution
N° 014/R/CA/ANAFOOT du 16 août 2017 portant conditions
d'entrée dans les pôles régionaux de l'Académie Nationale de
Football (ANAFOOT).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Réuni en sa 3^{ème} Session Ordinaire du 29 mars 2018 en son siège à Yaoundé
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2011/018 du 15 Juillet 2011 relative à l'organisation et la promotion des
activités physiques et sportives ;
Vu la Loi N° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
Vu le Décret N° 2014/363 du 25 Septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale
de Football ;
Vu le Décret N° 2016/220 du 28 Avril 2016 portant organisation et fonctionnement de
l'Académie Nationale de Football ;
Vu le Décret N° 2016/379 du 08 Août 2016 portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT) ;
Vu le Décret N° 2017/243 du 24 Mai 2017 portant nomination du Président du Conseil
d'Administration de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT) ;
Vu le Décret N° 2017/244 du 24 Mai 2017 portant nomination des responsables à l'Académie
Nationale de Football (ANAFOOT) ;
Sur proposition du Directeur Général de l'Académie Nationale de Football ;

ADOPTE :

ARTICLE 1^{er}. - Les dispositions de l'article 3 de la Résolution N° 014/R/CA/ANAFOOT
du 16 août 2017 portant conditions d'entrée dans les pôles régionaux de l'Académie
Nationale de Football (ANAFOOT), susvisées, sont modifiées et complétées ainsi qu'il
suit :

ARTICLE 3 (NOUVEAU): CONDITIONS D'ENTREE A L'ANAFOOT

Les conditions d'entrée aux pôles régionaux de l'ANAFOOT sont les suivantes :

- (1) Avoir entre 11 et 12 ans ;
- (2) Toutefois, pour des questions de rendement (compétence) les conditions d'âge
requis peuvent être variées jusqu'à 9 ans au minimum et 13 ans maximum après



accord du coordonnateur du pôle ayant requis l'avis du Directeur Général de l'ANAFoot ;

(3) L'admission dans les pôles régionaux de l'Académie se fait sous la base des tests de sélection sont obligatoires et organisés sur toute l'étendue du territoire par les Experts désignés par la Direction Générale de l'ANAFoot ;

(4) Les auditeurs libres peuvent également être admis dans les pôles régionaux ;

(5) Les inscriptions dans les pôles régionaux de l'Académie pour les enfants retenus sont ouvertes selon un calendrier arrêté par la Direction Générale ;

(6) Les frais d'admission dans les pôles régionaux sont fixés ainsi qu'il suit :

- o 50.000 (cinquante) FCFA pour les jeunes sélectionnés soit 10.000(dix mille) FCFA pour l'inscription et 40.000 (quarante mille) FCFA pour le kit ;
- o 150.000 (cent cinquante mille) FCFA pour les auditeurs libres soit 50.000(cinquante mille) FCFA pour l'inscription et 100.000 (cent mille) FCFA pour le kit ;

(7) Le nombre d'auditeurs libres par pôle ne doit pas excéder le tiers (1/3) des jeunes retenus lors des tests;

(8) Le dossier inscription comprend:

- a. une fiche de renseignement à remplir par les parents ou tuteurs;
- b. un certificat médical délivré par un médecin agréé de l'Académie après examens médicaux attestant de l'aptitude physique de l'enfant à pratiquer sans danger le football ;
- c. une fiche de santé individuelle ;
- d. un exemplaire du règlement dûment signé et légalisé par l'un des parents ou tuteurs ;
- e. quatre photos d'identité 4X4 ;
- f. une enveloppe portant l'adresse des parents ;
- g. une autorisation parentale ;
- h. un reçu de paiement des frais exigibles.

ARTICLE 2 : Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente résolution qui prend effet à compter de sa date de signature./-

Yaoundé, le 29 MARS 2018

Le Président du Conseil d'Administration



Issa Hayatou

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

NATIONAL FOOTBALL ACADEMY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOARD OF DIRECTORS

16 AOUT 2017

Résolution N° 001 /R/CA/ANAFOOT du 16 août 2017
Portant adoption de l'ordre du jour de la première session ordinaire du
Conseil d'Administration de l'Académie Nationale de Football
(ANAFOOT)

1- Propos liminaire du Président du Conseil d'Administration

- Vérification du quorum ;

2- Exposé du Directeur Général ;

3- Examen et adoption des projets de textes :

- a. Organigramme;
- b. Statut du personnel ;
- c. Règlement Intérieur ;
- d. Grille salariale du personnel ;
- e. Conditions d'accès aux pôles et frais de scolarité au sein de l'Académie;
- f. Règlement Intérieur des pôles
- g. Situation du personnel.

4- Divers.



[Signature]
Le Président du Conseil d'Administration

Issa Hountou